

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY2254 - T
Titre long	Maturité et vieillesse
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Été 2020
Horaire et local	Lundi et mercredi 8h30-11h30, cours en ligne
Mode de formation	Le cours sera constitué de cours magistraux pré-enregistrés sous format vidéo, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium. Les cours enregistrés contiendront l'enregistrement audio ainsi que le contenu PowerPoint qui l'accompagne. Les cours en ligne seront disponibles au jour et à l'heure prévue du cours.
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Points sur les connaissances psychologiques en rapport avec la maturité et la vieillesse. Les acquis et les pertes de ces périodes de la vie
Préalables	Aucun
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca

Enseignant(e)

Nom et titre	Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal Thomas Tannou, M.D., Research Fellow, CRIUGM & Université de Montréal
Coordonnées	sven.joubert@umontreal.ca , thomas.tannou@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel ou par vidéoconférence

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Emilie Delage
Coordonnées	emilie.delage.1@umontreal.ca
Disponibilités	Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées par courriel dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'assistant(e) de cours sera aussi disponible sur rendez-vous.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours d'introduction à la psychologie du vieillissement vise à sensibiliser les étudiants au vieillissement associé ou non à des troubles cognitifs.

Objectifs d'apprentissage

La 1ère partie du cours aborde le vieillissement démographique, les répercussions sociétales, les méthodes de recherche en psychologie du vieillissement, le fonctionnement psychologique et cognitif de la personne âgée, les facteurs qui contribuent à modérer le déclin de nos capacités intellectuelles avec l'âge, ainsi que les facteurs qui sont associés à un vieillissement optimal. La 2ème partie du cours détaille les grandes maladies liées au vieillissement qui affectent le fonctionnement cognitif de la personne âgée. Les conséquences de ces maladies sur le fonctionnement physique, psychologique et social de la personne âgée sont également détaillées.

Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les concepts et méthodes de recherche propres à la psychologie du vieillissement ; 2) connaître l'impact du vieillissement sur toutes les grandes fonctions cognitives (attention, ressources de traitement, mémoire, intelligence) ; 3) connaître les grandes maladies chez la personne âgée : démences, maladies vasculaires cérébrales, dépression, etc.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités	Lectures et travaux
Cours 1 : mercredi 20 mai	Introduction générale (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 2 : lundi 25 mai	Viellissement, stéréotypes et méthodes de recherche (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 3 : mercredi 27 mai	Les transitions (Thomas Tannou)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 4 : lundi 1 ^{er} juin	Le vieillissement optimal (Thomas Tannou)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 5 : mercredi 3 juin	Viellissement et santé mentale (Thomas Tannou)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 6 : lundi 8 juin	Théories du vieillissement cognitif/Vieillissement et intelligence (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Mercredi 10 juin	Période de consultation sur Studium pour avancement du travail de session		
Cours 7 : lundi 15 juin	Viellissement normal, mémoire et attention (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours du mercredi 17 juin	Date limite pour remettre le travail de session (50%)		
Cours 8 : mercredi 17 juin	Psychopathologie du vieillissement I (Thomas Tannou)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 9 : lundi 22 juin	Psychopathologie du vieillissement II (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 10 : lundi 29 juin	Psychopathologie du vieillissement III (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Cours 11 : lundi 6 juillet	Psychopathologie du vieillissement IV (Sven Joubert)	Exposés magistraux	Notes de cours
Mercredi 8 juillet 2020	Examen final (50%)		Contenu : cours 7 et +

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Travail de session	Question à développement	Mercredi le 17 juin 2020	50%
Examen final	Contenu des cours 7-11 questions à choix multiples et à développement	Lundi le 8 juillet 2020	50%

- L'évaluation consistera en : Un travail de session individuel couvrant les cours 1-6, représentant 50% de la note finale. Un examen final couvrant la matière des cours 7 à 11, représentant 50% de la note finale. L'examen final consistera de questions à choix multiples et de questions à court et moyen développement. Les examens porteront sur le contenu des cours. L'écoute des cours est donc importante.

- Les résultats d'examen seront affichés sur la page StudiUM du cours.

* Aucun autre examen n'aura lieu au cours du trimestre. Aussi, aucun étudiant ne pourra effectuer du travail supplémentaire dans le but d'obtenir la note de passage.

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	<p>Veillez vous familiariser avec les politiques concernant les absences aux examens en consultant le Guide de l'étudiant du 1er cycle, disponible à l'adresse : http://psy.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/Psychologie/Documents/1-Programmes-cours/1-cycle/Guide_1er_cycle.pdf</p> <p>*Tout étudiant(e) absent(e) lors d'un examen n'ayant pas respecté la procédure officielle se verra attribuer une note de zéro pour l'évaluation en question.</p>
Matériel autorisé	Le contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) seront permis pour le travail de session. L'examen final se fera en ligne et de façon individualisée. L'accès aux notes de cours est autorisé durant l'examen.
Seuil de réussite exigé	Une note finale de 50% est nécessaire pour réussir le cours.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription Le 26 mai 2020

Date limite d'abandon Le 19 juin 2020

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours Le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. Dans le cadre du cours PSY2254, les étudiants sont autorisés à écouter l'enregistrement audio/vidéo du cours à des fins personnelles seulement. Aucun enregistrement, ni aucune distribution ou diffusion des enregistrements ne seront permises.

Examens

Avant d'avoir accès à l'examen final en ligne, il faudra que chaque étudiant signe et retourne un "Formulaire de déclaration sur l'honneur" qui sera disponible sur Studium, dans lequel vous acceptez les consignes de passation de l'examen dans Studium. Il sera notamment interdit d'échanger avec d'autres personnes durant les examens, ainsi que d'enregistrer ou de partager du contenu et du matériel de l'examen avec d'autres personnes, que ce soit durant ou après l'examen.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

La prise de notes de cours avec ordinateurs, tablettes et téléphones intelligents est permise.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents

Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Cependant, l'ouvrage qui s'intitule « Psychologie du vieillissement : une perspective cognitive » de Patrick Lemaire et Louis Bherer (2e Ed., 2006) peut être utile. Il est disponible à la Librairie de l'Université de Montréal, au Pavillon Principal au coût de 50\$.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.